

Compte rendu essai implantation de prairies sous couvert à Lapte

GAEC des Aulanais

Sur le bassin versant du Lignon du Velay, la chambre d'agriculture 43 a souhaité collaborer avec une exploitation qui soit déjà engagé dans l'agriculture de conservation des sols (ACS), pour des questions d'exigence dans les expérimentations, de pertinence des démonstrations lors de la journée porte ouverte qui est prévue.

Le GAEC Les AULANAIS est dans cette démarche depuis de nombreuses années, dont le non-labour presque total depuis plus de 25 ans. IL est à la recherche de nouveautés et de de progrès et est soucieux de l'impact climatique sur leur système fourrager et recherche de nouvelles pratiques pour sécuriser la production végétale de leur surface agricole utile. L'exploitation de polyculture élevage bovin lait est constituée de :

- ✓ Une SAU de 106 ha, dont 11 ha de maïs, 16 ha de céréales, 7 de méteil, 40 ha de prairies temporaires et le reste, 40 ha, en prairies naturelles
- ✓ Un cheptel de 78 vaches laitières et génisses de renouvellement, dispose d'un droit à produire de 530 000 L. de lait /an.
- ✓ La conduite est moyennement intensive, avec un chargement UGB/Ha de surface fourragère autour de 1.

a) **Le protocole expérimental**

Le tableau suivant illustre le plan de l'essai de semis des prairies temporaires sous couvert de céréales ou de méteil. Il est composé de 8 modalités différentes :

Soit 4 compositions différentes de semences de fourragères,

Soit semis dans du méteil et soit dans une céréale pure,

Soit 2 dates des semis, printemps et automne,

C'est un essai qui sera conduit et suivi sur les deux premières années de production de la prairie.

Le dispositif est dit « largeur matériel agricole », soit des bandes de 12 m de large x 150 m de long , sans répétition. C'est un dispositif suffisant permettant de tester les 8 modalités retenues.

Automne 2021	Parcelle 1	Semis le 01/09/21	1	PME 1 Semis sol nu d'automne 2021 Semis de fin d'été sur sol nu (sans labour: Prairie Multi espèce Mélange suisse (FAMOSA 44) à 30 kg/ha			3000 M ²
		Semis Météil le 29/09/2021	2	Météil + Prairie Multi Espèces Météil : 130 Kg Trit BREHAT+ 40 Kg de CompoPro Météil Prairie Multi espèce Mélange suisse (FAMOSA 44) à 30 kg/ha	X		12 m
			3	Météil + Ray grass & Trèfle violet Météil : 130 Kg Trit Bréhat + 40 Kg de CompoPro Météil PT à 30KG/ha Ray Grass 4N (ELGAT) 20Kg + TV DUETTO 10 Kg	X		12 m
Printemps 2022	Semis Météil le 29/09/2021	4	Météil + Luzerne Météil : 130 Kg/Ha Trit Bréhat+ 40 Kg/Ha de CompoPro Météil	Semis de printemps le 23/03/2022	Luzerne pure (VOLGA enrobée) 30Kg/ha	12 m	
		5	Météil + PME Météil : 130 Kg Trit Bréhat + 40 Kg de CompoPro Météil		Mélange Suisse (FAMOSA 44) 30 Kg/ha	12 m	
Automne 2021	Semis Météil + PME le 29/09/2021	6	(fond de la parcelle) Météil agriculteur (*) Triticale Bréhat 53% _ Seigle 27% _ Pois fourrager 10% _ Vesces 10% P M E : (Mélange fermier) = Brome Blizzard 30 kg +RGH 15 Kg + Luzerne 12 Kg/ha Densité semis : 34 Kg / Ha	X		30 m	
Chemin de séparation							
Printemps 2022	Parcelle 2	Semis Triti =10/10/21	7	Triticale (Bréhat) seul	Semis de printemps le 23/03/22	Prairie Multi Espèce	<i>Tour de la parcelle 18m centre parcelle</i>
			8	Triticale (Bréhat) seul		Mélange Suisse (FAMOSA 44) 30 Kg / ha Luzerne pure (VOLGA enrobée 30 Kg / ha	

b) Les résultats de la première année de suivi de l'essai

-L'aspect quantitatif

Les rendements : les résultats du tableau suivant indiquent le cumul de rendement obtenu pour les 2 premières coupes de fourrage en 2022, soit le 13 mai et le 31 août 2022. La modalité 1, semis de la PT Multi espèces fourragères sur sol nu au 1/09/21, qui est la pratique la plus répandue sert de référence. Elle est la moins productive (5,9 tonne de Matière Sèche par ha) alors que les associations méteil + PT produisent plus et mieux.

On mesure 6,4 t de MS pour la modalité 2 (Prairie multi espèces), puis 7.5 t de MS/ha pour la modalité 3 (Ray grass hybride et trèfle violet). Enfin la modalité 6 (RG Anglais + Brome + Luzerne) est à 7,2 t de MS / ha.

Pour la Modalité 1 avec le plus faible rendement, l'explication provient l'absence du méteil en première coupe. Le résultat technique, en termes de productivité est donc bien en faveur des prairies implantées en automne sous couvert de méteil. Cette technique paraît concluante, plutôt robuste et adaptée au contexte climatique du secteur, avec un hiver 2021 / 2022 marqué suivi d'une sécheresse 2022 sévère de fin de printemps et été.

Les automnes actuels de plus en plus long et doux plaident en la faveur des semis de prairies en automne.

En revanche, les modalités 4 et 5, avec des semis non pas d'automne mais décalés en début de printemps ne sont pas concluants. Les compositions de la modalité 4 (100% Luzerne) et de la modalité 5 (Prairie multi espèces) ne sont pas à remettre en cause en particulier. Mais le déficit hydrique important n'a pas permis aux jeunes plantules encore peu enracinées de puiser, l'eau dont elles ont besoin, en profondeur de sol. Les semis de prairies au printemps dans le méteil sont moins robustes aux aléas climatiques, en particulier face aux déficits de précipitations autant marqué que ceux de 2022, « dite année de contrainte forte » pour cette expérimentation.

Les modalités 7 et 8 sont conduites dans un couvert de céréale d'automne (Triticale), avec des semis des prairies au printemps. Le même constat est fait que pour les modalités 4 et 5 : déperdition partielle ou totale des jeunes plantules de prairie, lié à l'année climatique. De fait, pas de mesures de rendements réalisables sur la prairie, pour les modalités 4 ;5 ;7 ;8 en 2022. Des observations et de notations seront toutefois effectuées au printemps 2023, si elles s'avéraient nécessaires.

-L'aspect qualitatif

L'implantation de la modalité 1, de référence ou témoin, avec un semis sol nu, est de moindre qualité selon les notations réalisées. Les adventices sont beaucoup plus présentes (avec des notes de salissement supérieures à 6 sur une échelle de 10) et concurrencent la prairie à court terme dès son installation, avec un risque de diminuer sa pérennité à moyen terme. De plus, le sol est resté nu ou découvert plus longtemps que les autres modalités avec méteil ou céréale. Cette modalité est exposée aux risques d'érosion, en cas fortes précipitations.

LAPTE 2021/2022: Influence du semis sous couvert de méteil pour la Prairie Temporaire								
Site	Date de semis	Type de semis	Flore de la prairie	1ère C. T MS / Ha		2ème C. T MS / Ha		Total T MS / Ha
Lapte 43	01/09/21	sol nu	PME 1 - 34 Kg	13/05/2022 Prairie	3	31/08/22	2,9	5,9
	29/09/21	Couvert Méteil	PME 1 - 30 Kg	13/05/2022 Ensilage Méteil	5,2	31/08/22	1,2	6,4
	29/09/21		RGH 20 Kg TV 10 Kg			31/08/22	2,3	7,5
	29/09/21		PME 2 - 32 Kg			31/08/22	2	7,2

Cette expérimentation est programmée pour un suivi et une analyse des résultats sur 2 ans. Tout est en cours pour que la réalisation se déroule correctement. La seconde année permettra de conforter l'étude.

Il est également prévu de reconduire ces travaux expérimentaux sur 2022/2023 pour conforter les résultats et tester l'avoine associée au triticales (pour vérifier l'intérêt de cette espèce dans les méteils).

Le GAEC Les Aulanais se prête bien à cette étude. De plus, l'aspect pratique, la proximité, présence d'une parcelle avec pente et froide l'automne- hiver (de part son orientation nord) ont conforté l'idée de poursuivre sur la même exploitation.

Les semis de méteils et de prairies temporaires sont réalisés depuis le 7 octobre et les premières notations sont en cours.

Il s'agira d'analyser cette seconde plateforme en un premier temps. Puis de synthétiser les données cumulées des 2 ans, afin de confirmer que cette pratique de co-semis méteil et prairies temporaires est efficace ou pas, en matière de productivité et de rentabilité économique. Il sera possible de communiquer auprès des agriculteurs et de l'agrofourniture sur les choix sur l'itinéraire technique de semis d'automne de cette association méteil ou céréale + prairie temporaire.